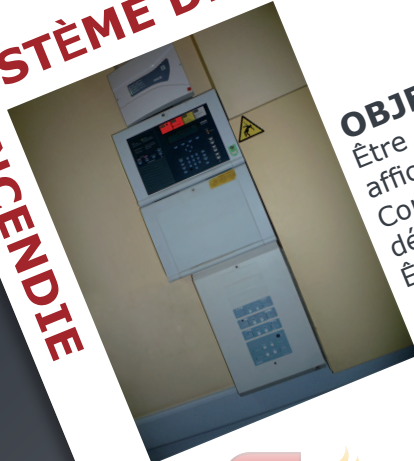




INCENDIE
FORMATION

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE



OBJECTIFS
Être capable d'interpréter les données affichées sur la centrale incendie.
Connaître la conduite à tenir en cas de détection d'incendie.
Être capable d'exploiter le centralisateur de mise en sécurité incendie et d'effectuer les commandes manuelles si nécessaire.

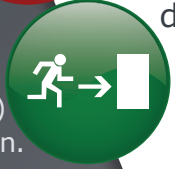
www.alertis.fr

Tél: 04 78 90 46 30
Fax: 04 78 90 46 30
Portable: 06 31 09 87 59
Mail: info@alertis.fr

Programme et contenu

Toutes nos formations sont sur-mesure.

- Définition du rôle du SSI.
- Les fonctions de mises en sécurité.
- Entretien et contrôle.
- Mise en situation des stagiaires.
- LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)
 - Son rôle dans l'établissement, sa composition.
- LE SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE (SDI)
 - Les détecteurs et les déclencheurs manuels.
 - L'équipement de contrôle et de signalisation.
- LE CENTRALISATEUR DE MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE (CMSI)
- LES DISPOSITIFS ACTIONNÉS DE SÉCURITÉ (DAS)
 - Le désenfumage, les clapets, le non-arrêt des ascenseurs.
- LA CONCEPTION DES DIFFÉRENTES ZONES
- LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DES INTERVENANTS



Moyens pédagogiques

Cette formation se déroule sur le matériel de l'établissement.
Selon le type de matériel, un de nos experts se rendra sur place pour préparer la formation.

- Power point et vidéos.
- 1 Livret de formation par participant.
- Couverture anti-feu, coupe d'extincteur, alarme incendie.



ALERTIS

Effectif : 12 personnes maximum

Durée : 4h00

Lieu : directement sur site, adapté aux spécificités de l'établissement (exploitation du SSI sur place)

Formateur : Formation animée par des professionnels de la sécurité incendie et du secours aux personnes (SSIAP 2)

ORGANISATION

Choix des dates laissé à l'initiative du service demandeur.

Visite préalable du site avec le responsable de sécurité.

Visite d'établissement avec repérage des organes de sécurité.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

Une fiche d'évaluation est donnée à chaque stagiaire.



Une attestation sera remise à chaque participant.
Les registres de sécurité seront renseignés.

ALERTIS Formation Sécurité Incendie
5 rue Benoît BERLIOZ 69680 CHASSIEU
Organisme de formation n° 82 69 10978 69
Photos: ©alertis